PICARDIE NATURE

22 octobre 2016

4 jeunes phoques vont retouver la mer...

BAIE DE SOMME - Pointe du Hourdel

Dossier de Presse

Contact Presse >> Laetitia Dupuis
Chargée de mission Mammifères marins

laetitia.dupuis@picardie-nature.org
Tel. 06 08 83 44 99

www.picardie-nature.org

MEMBRE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement
Picardie Nature - 1 rue de Croÿ - BP 70010 - 80097 Amiens cedex 3 - Tél. 03 62 72 22 54
www.picardie-nature.org

Sommaire :

	p 2
Communiqué de Presse	p 3
L'association Picardie Nature	p 5
Programme d'étude et de protection des phoques	p 6
2016 : Dernière année de fonctionnement pour le centre de sauvegarde de la faune sauvage (CSFS)	p 6
Statut des phoques	p 8
Accueils au CSFS-phoques de Picardie Nature en 2016	p 8
Remise en milieu naturel de 4 phoques, le 22 octobre, à 15h depuis la digue de galets du Hourdel.	p 11
Pour en savoir plus sur les phoques	p 12

Infos événement

22 Octobre 2016 à 15 h

Picardie Nature organisera la remise dans leur milieu naturel, la Baie de Somme, de 4 jeunes Phoques veaux-marins.

Cette action est permise grâce à l'investissement important en temps de nombreux bénévoles et aux donateurs et est soutenue financièrement par:

Contact Presse >> Laetitia Dupuis
Chargée de mission Mammifères marins
laetitia.dupuis@picardie-nature.org
Tel. 06 08 83 44 99

Communiqué de Presse

Picardie Nature organisera ce samedi 22 octobre 2016 à 15h, la remise dans leur milieu naturel, la Baie de Somme, de 4 jeunes Phoques veaux-marins.
Cette opération est prévue afin de permettre la présence du public sans impact sur les phoques.
Ces jeunes phoques sont nés et se sont échoués en détresse, sur le littoral Picard, au cours de l'été 2016, des suites d'une séparation prématurée mère-petit avant le sevrage.
Ces animaux ont, au cours des quatre derniers mois, été accueillis au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature.
Il s'agit bien là d'un retour normal d'animaux originaires de la baie de Somme, dans leur milieu naturel et nullement d'une introduction d'animaux.

Enjeux

L'enjeu est de remettre dans les meilleures conditions des animaux sauvages dans leur milieu tout en permettant au public et aux médias d'assister à cette opération toujours délicate.

Aussi, compte tenu du grand intérêt et donc de l'affluence d'un large public ces dernières années (environ 1000 à 2000 personnes), l'association mobilise une centaine de bénévoles afin que tout se passe bien pour les phoques tout en permettant aux enfants et adultes de profiter de ce moment rare où l'homme rend à la nature ce qu'il a contribué à lui prendre par son impact .

Nous souhaitons également réduire l'empreinte écologique de cette manifestation en proposant des solutions alternatives à la voiture pour l'accès à la pointe du Hourdel, afin de réduire la pression des véhicules motorisés aux abords du site.

Dernière année de fonctionnement du CSFS, ce relâché est aussi l'occasion de remercier les citoyens, associations et institutions qui nous ont soutenues et nous soutiennent dans nos projets.

Picardie Nature souhaite continuer à participer à la mission de connaissance et protection des phoques en Baie de Somme et plus globalement à améliorer la connaissance et la protection de la biodiversité et de la faune sauvage.

L'association continuera de soutenir et d'accompagner les projets d'aménagement du territoire prenant mieux en compte les enjeux environnementaux et un développement durable de nos territoires.

Moyens mis en œuvre

> Accès au Hourdel
La pointe du Hourdel sera autorisée aux véhicules dans le respect des places de parking prévues à cet effet.
Nous recommandons de préférer les parkings extérieurs et de se rendre sur le lieu de relâcher des phoques à pieds afin de minimiser l'impact (écologique et pratique) d'un afflux de véhicules.
Nous vous recommandons de préférer les parkings extérieurs et de vous rendre sur le lieu de remise en milieu naturel des phoques à pieds, en covoiturage ou en vélo.

Trouvez sur
>http://www.ecomobilite-baiedesomme.fr : les Sites de co-voiturage permettant d'arriver en Baie de Somme.
Trouvez sur >http://www.somme-nature.com: la liste des locations de vélo

> Sur la plage
Une centaine de volontaires-bénévoles de l'association baliseront un cordon de sécurité pour le bon déroulement du relâcher et la non perturbation des phoques. Il sera demandé aux spectateurs de respecter ce cordon de sécurité, de rester silencieux à l'arrivée des animaux et lors de leur mise à l'eau. Les chiens devront être tenus en laisse sur le haut du cordon de galets.

Point Presse

Un espace délimité sera réservé à la presse. Les photographies se feront uniquement à distance (entre 50 et 100 mètres), aussi il vous est conseillé de prévoir des télé-objectifs.
Patrick Thiéry, Président de l'association et Laëtitia Dupuis, chargée de mission mammifères marins, seront disponibles en fin de relâcher pour répondre à vos questions.

www.picardie-nature.org

Contacts Presse >> Laetitia Dupuis
Chargée de mission Mammifères marins
laetitia.dupuis@picardie-nature.org
Tel. 06 08 83 44 99

Patrick Thiery
Président
president**@picardie-nature.org**
Tel.06 19 07 94 02

L'association Picardie Nature

Qui sommes-nous ?

Picardie Nature est une association loi 1901 gérée par un groupe de citoyens décidés à œuvrer ensemble pour la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage) et plus largement pour la préservation de notre environnement en Picardie.

Notre association, créée en 1970, est membre de **France Nature Environnement** et agréée par les Ministères de l'écologie et du Développement durable et de l'éducation Nationale.

L'objet de l'association (article 3 de nos statuts)

> **Œuvrer** à la préservation de l'environnement.

> **Œuvrer** à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage, en particulier les vertébrés) par tous moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesure de gestion, interventions auprès des élus et autres responsables...).

> **Contribuer** à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.

> **Mener** toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme, dans le cadre de la législation en vigueur.

> **Réaliser** des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.

Programme d'étude et de protection des phoques

Le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme a été mis en place dès 1986. La totalité des actions menées sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme. Son contenu peut être décrit comme suit :

Études :

- Suivi des effectifs de phoques en Baie de Somme
- Suivi de la reproduction des phoques
- Suivi des zones de repos utilisées par les phoques
- Suivi de la constitution de la population de phoques
- Suivi individuel par photographies
- Suivi des jeunes remis en milieu naturel

Actions :

- Mise en place d'une surveillance estivale
- Intervention sur les mammifères marins échoués

Sensibilisation :

- Informer les usagers de la baie sur l'évolution de la population
- Sensibiliser le public sur le rythme de vie des phoques et de son environnement

Ce programme est possible grâce à l'investissement de nombreux bénévoles et grâce au soutien financier de la DREAL Picardie, du Conseil Régional des Hauts de France et de dons participatifs.

2016 : Dernière année de fonctionnement pour le centre de sauvegarde de la faune sauvage (CSFS) de Picardie Nature

Le CSFS de Picardie Nature a été créé dans les années 80 initialement pour l'accueil des oiseaux en détresse. L'objectif du CSFS de Picardie Nature était d'accueillir des animaux, issus de la faune sauvage, en détresse (blessés, malades, orphelins...) qui nécessitent une prise en charge avant d'être remis en milieu naturel.
Pendant de nombreuses années, le Centre a fonctionné grâce à l'investissement de nombreux bénévoles et grâce au soutien financier, du département de la Somme, de la DREALPicardie, du Conseil Régional. Plusieurs milliers d'animaux y ont été accueillis. La structure répondait également à une demande sociale par le traitement d'environ 1200 appels téléphoniques /an.

À partir de 2006, une annexe permettant l'accueil des phoques échoués a été mise en place par Picardie Nature pour répondre aux besoins de la colonie de phoques. Cette annexe ne fonctionne que pendant la période estivale et accueille chaque année, entre 10 et 20 jeunes phoques retrouvés échoués et séparés prématurément de leur mère.

En 2016 les jeunes phoques ont pu être pris en charge grâce à une aide complémentaire apportée par la société Lush et de l'ONG Sea Shepherd.

Le conseil d'administration de Picardie Nature a décidé de fermer définitivement le CSFS après le relâché des phoques du 22 octobre prochain. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette décision.

Tout d'abord, si la mise en œuvre du CSFS répond à un besoin de la colonie de phoque impactée par l'augmentation de l'activité humaine, elle répond aussi à un besoin social, c'est à dire, un souhait affirmé d'une partie des habitants et touristes d'organiser la prise en charge les phoques échoués et de ne pas les abandonner sur une plage.

Ensuite, la gestion d'un CSFS est logiquement soumise à une r églementation rigoureuse nécessitant d'appliquer des mises aux normes régulières, des procédures, habilitations et un cadre législatif très contraignant. Si ces contraintes sont logiques et souhaitables, elles nécessitent donc de mobiliser des moyens financiers importants.

Enfin, l'érosion, annoncée ou non, des financements publics en direction des associations, impacte fortement les associations de protection de la nature et de l'environnement.

Pour toutes ces raisons, Picardie nature a décidé de fermer le CSFS après le relaché du 22 octobre mais soutient et soutiendra tant que possible, les autres centres de soins proches, notamment la LPA de Calais.

Néanmoins, Picardie Nature souhaite continuer à participer à la mission de connaissance et protection des phoques en Baie de Somme et plus globalement à améliorer la connaissance et la protection de la biodiversité et de la faune sauvage. Par ailleurs, Picardie Nature continuera de soutenir et d'accompagner les projets d'aménagement du territoire prenant mieux en compte les enjeux environnementaux et un développement durable de nos territoires.

Statut des phoques

- Interdiction de chasse depuis 1972 en France

- Espèces en annexe III (espèces de la faune protégée) de la convention de Berne (1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe

- Espèces en annexe II de la convention de Bonn (1979) sur le convention des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

- Espèces en Annexe II de la Directive de l'Union Européenne « Habitats-Faune-Flore » du Conseil du 21 mai 1992

- Espèces inscrites à l'arrêté du 1er juillet 2011 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection.

Accueils au CSFS-phoques Picardie Nature en 2016

La Baie de Somme est un site important pour le Phoque veau-marin, les effectifs dénombrés à marée basse sont les plus importante de France métropolitaine. Les effectifs maxima annuels de phoques en baie de Somme sont observés en été, période de reproduction et de mue de cette espèce. Au cours de l'été 2016, au maximum 557 Phoques veaux-marins ont été recensés. On estime que la baie de Somme accueille 60% de la population française, les autres sites les plus fréquentés étant la baie du Mont-Saint-Michel et la baie des Veys.

La colonie de Phoques veaux-marins de la baie de Somme, présente à raison de plusieurs centaines d'individus sédentaires au XIXème siècle, a complètement disparu de l'estuaire picard (et plus généralement des côtes françaises) au début du XXème. Cette disparition fut en grande partie due à une chasse aux phoques intensive et au développement de la pêcherie sur nos côtes. **Elle s'est spontanément reconstituée dans les année 1970 grâce aux mesures de protection européennes, nationales ou locales.**
C'est depuis 1986 que l'on peut de nouveau observer des phoques veaux-marins régulièrement en baie de Somme, une dizaine de phoques étaient présents à l'époque. Quelques années plus tard, en 2000, on en dénombrait au maximum 74 et en 2010 : 279 individus. après deux années où le taux d'accroissement annuel de population était plutôt faible (+5.95 % entre 2012-2013 et +0.51 % 2013-2014), nous constatons de nouveau ces deux dernières années, un taux positif de +20 % (2014-2015) et +17,8 % (2015-2016). Cette valeur est supérieure à la moyenne observée sur la dernière décennie (2007-2016).

Des naissances de Phoques veaux-marins sont observées, chaque année, en baie de Somme depuis 1992. Les mises bas ont lieu une fois par an, de juin à la mi-juillet. C'est aussi la pleine période d'activités touristiques.

Les activités se multiplient : promenades, sorties équestres, sports nautiques ou passages d'avions de tourisme. Pratiquées lorsque les phoques sont sur le sable, elles peuvent entraîner une mise à l'eau des animaux (c'est ce que l'on appelle un dérangement), notamment sur des couples mère-petit en allaitement.

Un dérangement peut provoquer une séparation prématurée de la mère et de son jeune. Cet individu, non sevré, ne sait pas se débrouiller seul et se laisse dériver jusqu'à son échouage sur une plage.

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage coordonné par l'observatoire PELAGIS de La Rochelle. Picardie Nature intervient sur tout mammifère marin échoué sur la laisse de mer entre Le Touquet et Le Tréport. L'inventaire et l'étude des animaux échoués permettent une meilleure compréhension de l'évolution des populations le long de nos côtes. Ainsi, les animaux morts sont autopsiés et les animaux vivants sont soignés avant de retrouver leur milieu naturel.

Les jeunes phoques retrouvés vivants sont alors accueillis au sein du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature où ils sont pris en charge jusqu'à leur retour en milieu naturel. Un jeune Phoque veau-marin pèse à la naissance environ 12 kg et reste trois semaines avec sa mère ; durant cette période l'animal triple son poids : un phoque sevré pèse en moyenne 35 kg. Lorsqu'une séparation prématurée a lieu au cours de cette période de lactation, le jeune maigrit durant sa dérive (ce qui explique des poids inférieurs à 12 kg à l'échouage). Une fois accueilli au CSFS, il lui faudra environ 3 mois pour atteindre les objectifs de relâcher : savoir se nourrir seul et peser plus de 30 kg.

Afin d'éviter les mises à l'eau des groupes de phoques en période estivale, Picardie Nature recrute des écovolontaires bénévoles dans le cadre de notre action « surveillance estivale des phoques de la baie de Somme ». Ils interceptent et sensibilisent les personnes ayant une activité dans la zone d'estran située entre 300 et 500 mètres de la colonie de phoques. Ils participent également au suivi scientifique de la population de phoques. De plus, ils animent des points d'observation des phoques depuis la côte, des balades à la découverte des phoques, des conférences et une exposition itinérante ; tout cela gratuitement à l'attention du public.

Cet été, la surveillance estivale s'est tenue du 4 juin au 27 août. Pendant 12 semaines, les bénévoles se sont relayés pour assurer une présence sur le terrain de 6 à 16 personnes par jour.

Pendant leur présence, les bénévoles ont réalisé 498 interventions, interceptant et sensibilisant au total 1783 personnes, utilisant l'estran situé proche des zones de repos des phoques ; cela pour éviter des mises à l'eau des phoques durant leur temps de repos à marée basse.

Les séparations prématurées mère-jeune peuvent être engendrées par de mauvaises conditions météorologiques mais, sont plus souvent, la conséquence d'une mise à l'eau du groupe de phoques causée par la proximité d'une activité humaine.

Pour pallier ces dérangements, les bénévoles vont à la rencontre des personnes s'aventurant en baie de Somme afin de les informer de la présence des phoques et de les inciter à respecter une distance de 300 mètres pour les observer. **Au cours de l'été, 93 mises à l'eau précipitées des phoques ont été observées,** celles-ci ayant été provoquées par 17 activités humaines, dont à 48,4 % par des promeneurs et à 21,5 % par des kayakistes.

Des animations gratuites sont proposées au grand public pour le sensibiliser à la présence des phoques, de leur rythme de vie et de leur environnement. **208 animations** (sorties avec un guide, points d'observation des phoques et expositions/conférences itinérantes) ont ainsi été proposées au cours des 8 derniers mois.

Elles ont permis de sensibiliser 32 615 personnes.

Un total de 80 naissances de Phoques veaux-marins a été dénombré sur nos côtes cet été : 75 en baie de Somme et 5 en baie d'Authie. On note un taux de sevrage naturel de 77,3 % en baie de Somme et 40 % en baie d'Authie. Plusieurs jeunes se sont donc échoués, prématurément séparés de leur mère ; 11 d'entre-eux étaient vivants et ont intégré le CSFS de Picardie Nature.

Il arrive parfois que des jeunes sevrés, âgés de trois à quatre semaines, rencontrent des soucis au moment du sevrage, s'affaiblissent et s'échouent. Le CSFS de Picardie Nature a ainsi accueilli 2 jeunes phoques en fin d'été.

Ainsi, **13 Phoques veaux-marins, nés sur nos côtes, ont été découverts échoués au cours de l'été. Ils ont été accueillis au centre de sauvegarde au cours de cette année 2016. Actuellement 6 d'entre-eux sont présents au centre et 7 sont morts durant leur séjour au CSFS.**

4 Phoques veaux-marins nés, soignés au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature, vont retrouver leur milieu naturel le samedi 22 octobre 2016 à 15h depuis la digue de galets du Hourdel.

Afin de les identifier une fois dans leur milieu, ils seront munis d'une plaque colorée collée sur la tête. Celle-ci permettra d'apprécier leur intégration à la population de Phoques veaux-marins. Ils seront également

équipés d'une bague blanche, numérotée et répertoriée, qui permettra de les identifier en cas de nouvel échouage sur les côtes européennes.

Chaque année, une thématique est donnée pour nommer les phoques qui intègrent le centre de sauvegarde ; en 2016 il s'agit de noms de fleuves, ainsi les 13 phoques accueilis ont été nommés : Darwin, Linné, Buffon, Lamarck, Cuvier, Owen, Fabre, Harris, Belon, Goethe, Hilaire, Aristote et Monod.

Les phoques accueillis au cours de cette année 2016 au CSFS de Picardie Nature sont visibles sur notre site internet : http://www.picardie-nature.org/protection-de-la-faune-sauvage/centre-de-sauvegarde/phoques/2016-les-phoques-au-centre-de/

Remise en milieu naturel de 4 phoques, le samedi 22 octobre 2016, à 15h depuis la digue de galets du Hourdel.

Le CSFS accueille actuellement 6 phoques, 4 d'entre eux retrouveront leur milieu naturel le samedi 22 octobre à l'occasion d'un relâcher public.

Darwin, est une jeune femelle de Phoque veau-marin qui s'est échouée sur la plage du Crotoy le dimanche 19 juin. Elle était alors âgée de moins de 24h, elle mesurait 85 cm pour 8,1 kg. Elle a été retrouvée par hasard par l'équipe de bénévoles de la « surveillance estivale ». Aujourd'hui Darwin se porte bien, elle est autonome pour la nourriture, elle pesait 22,3 kg lors de la pesée du 27/09 et elle est presque prête à retrouver son milieu naturel.

Linné, est un jeune mâle de Phoque veau-marin qui s'est échoué dans les mollières derrière le bassin de chasse du Crotoy le mardi 21 juin. Il était alors âgé de moins de 24h, il mesurait 93 cm pour 11,4 kg. Il a été découvert échoué, par un groupe de personnes en visite guidée. Aujourd'hui Linné se porte bien, il est autonome pour la nourriture, il pesait 29,4 kg lors de la pesée du 27/09 et il est presque prêt à retrouver son milieu naturel.

Cuvier, est un jeune mâle de Phoque veau-marin qui s'est échoué sur la plage de Berck-sur-mer le vendredi 24 juin. Il était alors âgé de moins de 24h, il mesurait 95 cm pour 9,8 kg. Il a été découvert par des promeneurs. Aujourd'hui Cuvier se porte bien, il est autonome pour la nourriture, il pesait 27,7 kg lors de la pesée du 27/09 et il est presque prêt à retrouver son milieu naturel.

Owen, est un jeune mâle de Phoque veau-marin qui s'est échoué dans les mollières entre St-Valery-sur-Somme et Le Crotoy le dimanche 26 juin. Il était alors âgé de moins de 24h, il mesurait 86 cm pour 7,4 kg. Il a été découvert échoué, par les pompiers en charge de la sécurité de la course pédestre «la Transbaie». Aujourd'hui Owen se porte bien, il est autonome pour la nourriture, il pesait 23 ,7 kg lors de la pesée du 27/09 et il est presque prêt à retrouver son milieu naturel.

Belon, est un jeune mâle de Phoque veau-marin qui a été découvert échoué sur la laisse de mer de marée haute, sur la plage de Fort-Mahon le mercredi 6 juillet. Il était alors âgé de 5 jours, il mesurait 86 cm pour 10,1 kg. Il a été écouvert par des baigneurs. Aujourd'hui Belon se porte bien, il est autonome pour la nourriture, il pesait 27 ,3 kg lors de la pesée du 27/09 et il est presque prêt à retrouver son milieu naturel.

Goethe, est un jeune mâle de Phoque veau-marin qui a été découvert échoué sur le poulier de galets du Hourdel. Il était alors âgé d'environ 4 jours, il mesurait 96 cm pour 13 kg. Il a été découvert par des promeneurs. Aujourd'hui Goethe se porte bien, il est autonome pour la nourriture, il pesait 29,5 kg lors de la pesée du 27/09 et il est presque prêt à retrouver son milieu naturel.

Pour en savoir plus sur les phoques observés

Consultez notre dossier technique « les mammifères marins de notre littoral » : études en cours, dynamique des populations, informations sur les échouages… Ce document est téléchargeable depuis notre site internet :
http://www.picardie-nature.org/spip.php?article2524

Consultez les derniers chiffres : dénombrements, échouages… sur notre page Les dernières nouvelles de la colonie, depuis notre site internet :
http://www.picardie-nature.org/spip.php?article469